

Rezensionen = Recensions

Autor(en): **Cassani, Ursula / Bütikofer Repond, Frédérique**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Kriminologie = Revue suisse de criminologie = Rivista svizzera di criminologia = Swiss Journal of Criminology**

Band (Jahr): **1 (2002)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rezensionen / Recensions

Queloz Nicolas, Riklin Franz, Senn Ariane, de Sinner Philippe (Eds.), *Medizin und Freiheitsentzug – Médecine et détention*, Reihe «Kriminalität, Justiz und Sanktionen» / Collection «Criminalité, Justice et Sanctions», vol. 1, Berne, Stämpfli, 2002, 428 pages, ISBN 3-7272-7200-7, 82 CHF / 57 €

Cet ouvrage, qui inaugure la nouvelle collection «Criminalité, Justice et Sanctions», reproduit les Actes des 2^{èmes} Journées pénitentiaires de Fribourg de novembre 2000, consacrées à la médecine pénitentiaire. Le fil conducteur en est la Recommandation R(98)7 du Conseil de l'Europe concernant les aspects éthiques et organisationnels des soins de santé en milieu pénitentiaire, dont le texte est reproduit en annexe, avec son exposé des motifs.

De manière générale, les droits du patient face à la médecine contemporaine ont été précisés et renforcés. Le droit d'accès aux soins, les droits à l'autodétermination, à l'information, à l'accès au dossier et à la confidentialité, sont autant d'aspects des libertés fondamentales du citoyen qui conservent toute leur validité, même lorsque ce dernier subit une peine privative de liberté. Cependant, dans le domaine de la médecine pénitentiaire, «les critères médicaux et les critères de sécurité ou de justice peuvent parfois entrer en opposition», ainsi que le précise Philippe de Sinner, Directeur du Centre suisse de formation pour le personnel pénitentiaire, dans l'introduction.

Au-delà de l'énonciation du principe fondamental qui doit guider l'action du médecin en prison, soit celui de l'équivalence entre la médecine pratiquée «dehors» et celle «de l'ombre», l'ouvrage éclaire les rapports, relevant à la fois de la complémentarité et de l'opposition, entre le monde pénitentiaire et celui de la médecine. Les contributions reproduites dans cet ouvrage, émanant de médecins, de praticiens de l'exécution des peines et de spécialistes du droit pénal, auscultent les points de tension entre le droit à la santé et les nécessités de l'organisation pénitentiaire, entre la garantie du respect de la sphère privée et les impératifs de sécurité, ainsi que le devoir de protection (*Fürsorgepflicht*). Sur certains points de friction, les questions restent posées: parmi celles-ci, les limites du secret mé-

dical, qui demeurent une pomme de discorde entre soignants et surveillants, et, au premier chef, la légitimité du traitement coercitif, du droit ou du devoir de «sauver» un patient qui entend exercer sa liberté de se soustraire aux soins.

Qualité trop rare mais qui reflète parfaitement ses origines fribourgeoises, cet ouvrage pratique un bilinguisme parfait: les contributions sont rédigées en langue française ou allemande et précédées d'un résumé dans les deux langues.

La Recommandation R(98)7 du Conseil de l'Europe engage les Etats membres à assurer la plus large diffusion possible de son texte auprès des personnes chargées du traitement préventif et des soins de santé en milieu pénitentiaire. Nul doute que cet ouvrage fournit une contribution efficace à cette diffusion.

Ursula Cassani, Professeure, Département de droit pénal, Université de Genève
e-mail: ursula.cassani@droit.unige.ch

Born Michel, Thys Pierre (sous la direction de), *Délinquance juvénile et famille*, Paris, L'Harmattan, Collection Sciences criminelles, 2001, 256 pages, ISBN 2-7475-0691-6

La délinquance juvénile, fréquemment mise en exergue par les médias, préoccupe non seulement les autorités judiciaires et politiques, mais également les criminologues et praticiens. A la recherche des raisons qui amènent un mineur à enfreindre la loi, de nombreuses études des sciences humaines se sont concentrées sur son milieu de vie et son entourage familial. Les auteurs du présent ouvrage ont réuni des travaux empiriques réalisés principalement en Belgique par des praticiens de l'éducation, de la prévention et de la thérapie. Ces travaux recouvrent la complexité de la délinquance juvénile actuelle et les diverses formes que prennent les dispositifs de soutien, d'aide et d'accompagnement à la disposition de ces jeunes et de leur famille. Face à une remise en question du modèle de justice à finalité éducative dans plusieurs

pays européens, Michel Born et Pierre Thys veulent convaincre le lecteur que la sécurité des personnes et des biens est davantage assurée en offrant aux jeunes délinquants un suivi régulier par des professionnels et un soutien familial, plutôt qu'en se réfugiant derrière des politiques sécuritaires et stigmatisantes.

L'ouvrage est subdivisé en douze chapitres. Dans le premier, Claire Gavray décrit l'évolution de l'institution familiale, et avec elle la place réservée aux enfants, sous l'influence des mutations économiques et culturelles. Les jeunes sont non seulement acteurs de cette évolution, mais également victimes de ces transformations socio-familiales. La violence des jeunes, dirigée contre autrui ou retournée contre eux-mêmes, traduit un niveau de souffrance et d'incompréhension, mais aussi de revanche ou de provocation face à cette société postindustrielle par rapport à laquelle ils se sentent désœuvrés ou en conflit.

Le chapitre 2 présente les résultats d'une étude confrontant les éléments de fonctionnement et de dynamiques relationnelles émanant d'approches cliniques et diagnostiques des familles délinquantes aux données d'une enquête de délinquance auto-révélee menée entre 1992 et 1996 dans la région de Liège. Fabienne Glowacz et Claire Gavray ont constaté une différence de trajectoire entre les garçons et les filles, ces dernières ayant notamment tendance à s'engager plus tardivement dans la délinquance que les garçons.

Le chapitre 3 aborde la question des jeunes qui sont victimes d'actes délictueux. L'enquête menée par Lionel Hougardy, Dominique Doneux et Pierre Thys a pour but de dresser un tableau quantitatif et qualitatif des actes violents dont ont été victimes des jeunes fréquentant l'enseignement secondaire de la région de Liège. La famille, premier lieu de référence et de socialisation, doit fournir aux adolescents des outils de gestion de la violence par des relations et des dialogues de qualité.

L'étude présentée au chapitre 4 a pour objectif de vérifier les effets «*d'un programme d'intervention ayant une composante d'apprentissage des habiletés d'autocontrôle sur des enfants à risque en raison de leurs comportements agressifs et de leur situation socio-familiale désavantageuse*» (Sylvie Normandeau, Serge Larivée, Frank Vitaro et Sophie Parent).

Au chapitre 5, le lecteur prend connaissance de l'étude d'une série d'expertises médico-psy-

chologiques demandées par des juges de la jeunesse belges et portant sur la délinquance juvénile acquisitive et/ou agressive, à l'exclusion de la délinquance sexuelle exclusive. Au terme de son étude, le Dr Maurice Korn s'interroge sur l'opportunité de mener de telles expertises beaucoup plus tôt dans le parcours des jeunes délinquants, afin de s'informer sur le contexte relationnel au sein de la famille et d'éclairer les pratiques et le travail réalisés dans les lieux de placement.

L'impact de la fratrie sur la déviance des jeunes, et plus particulièrement des jeunes filles, est décrit dans le chapitre 6 par Jacqueline Spitz. En terme de prévention et de traitement, il apparaît essentiel de reconnaître l'élément de risques et de ressources potentiels que peut constituer la fratrie pour l'évolution de certains de ses membres vers une activité délinquante ou vers une conformité sociale.

La sexualité entre adolescents prend le plus souvent la forme de jeux à la découverte de l'autre. Cependant, comme le relèvent Pierre Thys au chapitre 7 et le Dr Alain Malchair au chapitre 8, il y a des adolescents qui se font les auteurs de faits qualifiables d'infractions contre les mœurs. Pour Pierre Thys, le passage à l'acte sexuel de ces adolescents doit être compris comme une manifestation de délinquance juvénile, nécessitant une réaction de la justice alors que les parents sont le plus souvent défaillants. Toutefois, ces adolescents doivent également être pris en charge sur un plan thérapeutique: le Dr Alain Malchair se penche précisément sur l'approche thérapeutique à mettre en place avec ces jeunes abuseurs, afin d'enrayer leurs comportements antisociaux.

Pour les jeunes délinquants récidivistes, Dominique Hélin, Michel Born et Vinciane Chevalier nous présentent, au chapitre 9, deux facteurs susceptibles de générer une évolution positive de leur comportement: l'engagement dans un projet socialement favorable et une communication intrafamiliale, plus particulièrement avec la mère.

Le chapitre 10 précise la place attribuée aux parents dans le cadre des mesures de prestation communautaire prononcées à l'encontre de leurs enfants, auteurs d'infraction. Constatant une évolution qui tend vers une plus grande prise en considération de la famille, Véronique Seykens insiste pour que celle-ci ne soit pas placée au centre de l'intervention, afin d'éviter tout risque de déresponsabilisation du

jeune délinquant et ainsi de dénaturer le but même de la prestation communautaire.

Dans le chapitre 11, Dominique Thys-Doneux traite des liens ambigus entre la famille d'origine et la famille d'accueil en cas de placement familial. La vie en famille étant la règle selon la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, l'aide spécialisée à laquelle peut prétendre un jeune en difficulté doit en premier lieu consister en une mise à disposition de moyens au sein même du milieu de vie. Le placement familial peut être présenté comme une aide positive dans certaines situations, mais il ne doit pas en être la première forme, afin d'éviter de faire de l'enfant un être partagé entre l'une ou l'autre famille, voire abandonné par sa famille d'origine.

Enfin, le chapitre 12 est consacré à l'acceptabilité sur le plan éthique des interventions préventives de la délinquance juvénile. Uberto

Gatti propose quelques réflexions pour réorienter et appliquer les programmes de prévention précoce de la délinquance, en tenant compte non seulement des problèmes d'efficacité, de coût et de rigueur scientifique, mais également des problèmes éthiques, car des effets d'étiquetage et de stigmatisation peuvent se révéler criminogènes.

Cet ouvrage, qui aborde de façon très scientifique la problématique de la délinquance juvénile et des relations intrafamiliales, est fort intéressant. Utilisant un vocabulaire et des outils de recherche spécifiques, il n'est toutefois pas d'un abord facile pour un lecteur non spécialisé.

Frédérique Bütikofer Repond,

*Collaboratrice scientifique, Département de droit pénal, Université de Fribourg
e-mail: frederique.buetikofer@unifr.ch*